

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2024
DÉLIBÉRATION N° 2024-14

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 7

Conseillers absents : 3

Conseillers représentés : 1

Pour : 8

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf février à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 12 février 2024, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : BOISSET Philippe - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : BOISSET Philippe à BOISSET André

Secrétaire de séance : BERTHALON Jérôme

Objet : SUBVENTION A LA SECTION AMAC DE LA ROCHE DE RAME ET L'ARGENTIERE-LA-BESSEE

Monsieur le Maire présente aux Membres du Conseil Municipal la Section AMAC de La Roche de Rame et l'Argentièrre-la-Bessée qui prend en charge les anciens combattants du canton de l'Argentièrre-la-Bessée.

Monsieur le Maire propose de participer aux animations de l'association, et de lui permettre d'apporter un soutien aux plus anciens de ses anciens combattants en lui octroyant une aide de 200,00 €.

Envoyé en préfecture le 20/02/2024

Reçu en préfecture le 20/02/2024

Publié le

ID : 005-210500583-20240219-202414-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve l'exposé du Maire.

Autorise le Maire à octroyer une subvention de 200 € à la Section AMAC de La Roche de Rame et l'Argentière-la-Bessée

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS

